

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2014

Etaient présents : Jacky MOULIN, Maire,

Daniel Podechard, Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Marie-Christine Leclercq, Raymonde Joigneault, Laurence Patru, Jean-Marc Page, Philippe Héritier, Dominique Véret, Yves Chaudat, Louis-Philippe Forey

Absente : Pascale Gatti-Chevillon

Démission de Madame Armelle Mezzavilla actée par la Sous-Préfecture

Le Maire donne lecture du courrier de Madame la Sous-Préfète acceptant la démission de Madame Armelle Mezzavilla de ses fonctions de 4^{ème} Adjointe et de conseillère municipale.

Il appartient au Conseil Municipal de pourvoir le poste vacant.

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A DEMISSION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Il procède à la désignation du 4^e Adjoint au maire au scrutin secret.

Madame Françoise Bosch est désignée en qualité de 4^e Adjointe au Maire.

Dossiers DETR et Conseil Général « Villages Côte d'Or pour les travaux de réfection des huisseries, peinture, revêtement de sol école maternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de l'opération de la réfection complète des huisseries de l'école maternelle avec réfections intérieures des peintures et revêtements des sols pour un montant estimatif de 41 591.00€ HT. Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et l'aide du Conseil Général.

La Commune sollicitera le SICECO en début d'année 2015 pour les Economies d'Energies sur le remplacement des huisseries.

Accessibilité de la salle des fêtes et travaux pour toilettes Personnes Handicapées.

Mr Podechard Daniel présente un compte-rendu de la visite du CAUE en date du 3 novembre 2014 à Corgoloin, à la salle des fêtes pour le projet de mise en place d'un élévateur sur un côté de cette salle.

Le Conseil Municipal entame une réflexion.

Plan d'Aménagement Forestier

Le Conseil Municipal approuve ce document d'aménagement forestier, s'engage à l'appliquer durant la période pour laquelle il a été établi soit 20 ans.

Recensement de la Population

Le Conseil Municipal décide la création de deux postes d'agents recenseurs à temps non complet, pour la période de mi-janvier à mi-février 2015. Mesdames Delphine Page et Solange Allexant sont nommées en tant qu'agents recenseurs.

Madame Stéphanie Da Costa fait une intervention sur les affaires scolaires ; une réunion avec le RPI est prévue le 1^{er} décembre prochain à 18heures.

Requête ORVITIS

Le Maire donne lecture d'un courrier émanant d'ORVITIS qui informe la Commune de travaux à réaliser sur le bâtiment situé 3B, Rue du Petit Paris au niveau de la toiture et de la façade. Il sera demandé de plus amples renseignements à ORVITIS ainsi qu'une rencontre entre les parties.

DIVERS

CCAS

Suite à la démission de Madame Armelle Mezzavilla, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide de nommer Madame Raymonde Joigneault en tant que membre du Conseil d'Administration.

MICA

Une rencontre sera sollicitée auprès du Conseil Général et la MICA (Mission Conseil et Assistance aux Collectivités) afin d'étudier et d'améliorer l'aménagement de la traversée en agglomération de la Route Départementale 974 à Corgoloin.

Le défibrillateur sera installé à côté de la salle des fêtes.

Cinq jeunes gens se sont manifestés pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes.

La Commune de Banyuls Dels Aspres joint de nouveau la Commune pour le Jumelage.

Les élections Départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Le repas organisé par la Commune, pour nos Anciens, est maintenu le 15 mars 2015.

Fin de la séance : 22H